

## Parole d'expert by FFEA : juillet 2023

### Vandalisme

Rappelons que l'examen du véhicule amène l'expert en automobile à imputer les dommages et à les ventiler selon qu'ils sont imputables ou non au sinistre.

L'exclusion des dommages et la détection de fraude sont autant de situations qui exposent l'expert.

Les sinistres vandalismes deviennent, sous cet angle, une véritable problématique de terrain dans les régions les plus concernées (comme les Bouches du Rhône, Paris et Seine-Saint Denis) car il se double d'un phénomène d'insécurité qui s'amplifie de jour en jour car les professionnels de l'expertise sont de plus en plus en proie à des intimidations, des menaces voire des atteintes à leur intégrité corporelle.

*Source : Commission DATA de la FFEA*

*FFEA : Fédération française de l'expertise automobile <https://www.ffea.fr>*